



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 1

Révision: 09/11/2016

N° révision: 8

### Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: ULTRAFORM 2020

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Metal forming fluid

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: [customer-service@rocol.com](mailto:customer-service@rocol.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification (CLP):** Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 1: H410; Eye Dam. 1: H318; Lact.: H362; -: EUH066

**Effets indésirables:** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Éléments d'étiquetage:**

**Mentions de danger:** EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H362: Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Pictogrammes de danger:** GHS05: Corrosion

GHS09: Environnement

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 2



**Mentions d'avertissement:** Danger

**Conseils de prudence:** P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P263: Éviter tout contact avec la substance.

P264: Se laver soigneusement après manipulation.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle dans.

## 2.3. Autres dangers

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

## Section 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Ingrédients dangereux:

C14-C17 CHLORINATED PARAFFIN - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119519269-33-XXXX

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
287-477-0	85535-85-9	-	Lact.: H362; Aquatic Chronic 1: H410; Aquatic Acute 1: H400; -: EUH066	20-50%

MINERAL OIL (NOTE L <3% DMSO EXTRACTABLE COMPONENTS)

265-155-0	64742-52-5	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	-	20-50%
-----------	------------	---	---	--------

SODIUM SULPHONATE (IN MINERAL OIL)

271-781-5	68608-26-4	-	Eye Irrit. 2: H319	2.4-10%
-----------	------------	---	--------------------	---------

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 3

## ETHOXYLATED SYNTHETIC ALCOHOL

500-195-7	68131-39-5	-	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 3: H412	2.4-10%
-----------	------------	---	--	---------

## MINERAL OIL ( NOTE L - LESS THAN 3% DMSO EXTRACT)

265-090-8	64741-88-4	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	-	2.4-10%
-----------	------------	---	---	---------

### Section 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau.

**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur.

**Ingestion:** Possibilité d'irritation de la gorge.

**Inhalation:** Aucun symptôme.

**Effets différés / immédiats:** Donnée non disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécifique:** Non applicable.

### Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

### Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 4

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

## 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

## Section 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Cond's pour la manipulation:** Éviter tout contact direct avec la substance.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

**Emballage approprié:** A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisations finales particulières:** Donnée non disponible.

## Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition:** Donnée non disponible.

### DNEL/PNEC

**Ingrédients dangereux:**

#### C14-C17 CHLORINATED PARAFFIN

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation (doses répétées)	6.7	Les travailleurs	-

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 5

DNEL	Cutanée (doses répétées)	47.9	Les travailleurs	-
DNEL	Orale	0.58	Les consommateurs	-
DNEL	Cutanée	28.75	Les consommateurs	-
DNEL	Inhalation	2.0	Les consommateurs	-
PNEC	Eau douce	0.001	-	-
PNEC	Eau de mer	0.2	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	80	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	5	-	-
PNEC	Sédiments marins	1	-	-
PNEC	Sol (agricole)	10.5	-	-

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique:** Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Protection des mains:** Gants de protection. Gants en nitrile.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité.

**Protection de la peau:** Vêtement de protection.

**Environnementaux:** Empêcher la pénétration dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État:** Liquide

**Couleur:** Marron

**Odeur:** Odeur caractéristique

**Degré d'évaporation:** Négligeable

**Comburant:** Non comburant (selon les critères CEE)

**Solubilité dans l'eau:** Miscible

**Viscosité:** Visqueux

**Point/Domaine d'ébul. °C:** 100

**Point/Domaine de fusion °C:** Donnée non disponible.

**Limites d'inflam. %: infér:** Donnée non disponible.

**supér:** Donnée non disponible.

**Pt d'éclair °C:** > 100

**Coeff. de part. n-octanol/eau:** Donnée non disponible.

**Auto-inflammabilité °C** > 200

**Pression de vapeur:** Donnée non disponible.

**Densité relative:** >1

**pH:** Donnée non disponible.

**VOC g/l:** Donnée non disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations:** Donnée non disponible.

## Section 10: Stabilité et réactivité

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 6

## 10.1. Réactivité

**Réactivité:** Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

## 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique:** Stable dans des conditions normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.  
Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

## 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter:** Chaleur.

## 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter:** Oxydants forts. Acides forts.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomp. dang:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

## Section 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Ingrédients dangereux:

##### C14-C17 CHLORINATED PARAFFIN

ORAL	RAT	LD50	> 2000	mg/kg
------	-----	------	--------	-------

##### MINERAL OIL (NOTE L <3% DMSO EXTRACTABLE COMPONENTS)

DERMAL	RBT	LD50	>5000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>5000	mg/kg

##### ETHOXYLATED SYNTHETIC ALCOHOL

DERMAL	RBT	LD50	> 2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	> 300 - <=2000	mg/kg

#### Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

## Symptômes / Voies d'exposition

**Contact avec la peau:** Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 7

**Ingestion:** Possibilité d'irritation de la gorge.

**Inhalation:** Aucun symptôme.

**Effets différés / immédiats:** Donnée non disponible.

## Section 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Ingrédients dangereux:**

#### C14-C17 CHLORINATED PARAFFIN

ALGAE	96H ErC50	>3.2	mg/l
Daphnia magna	48H EC50	0.006	mg/l
FISH	96H LC50	>5000	mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** Non biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Bioaccumulation éventuelle.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité:** Absorbé rapidement par la terre.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Effets nocifs divers:** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

## Section 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination:** Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

**Élimination des emballages:** Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

## Section 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU:** UN3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition:** MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRAFORM 2020

Page: 8

(C14-C17 CHLORINATED PARAFFIN)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 9

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

## Section 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

## Section 16: Autres informations

### Autres informations

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

**Phrases de rubrique 2 et 3:** EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H362: Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.